

**DOSSIER À RENDRE COMPLET**  
**DÈS LE PREMIER JOUR DE L'ACTIVITÉ**  
**ÉCOLE DE JUDO GRADIGNAN**

- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- DEMANDE DE LICENCE FFJDA (Fédération Française de Judo)
- QUESTIONNAIRE SANTÉ POUR LES MINEURS ( si réponse négative à l'ensemble des rubriques )
- CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE (si réponse positive au questionnaire santé)
- COTISATION ANNUELLE (paiement échelonné accepté uniquement par chèques)

**Cours d'essai gratuit :**

Un cours d'essai est proposé aux nouveaux adhérents sous condition de remettre au club la fiche de renseignements dûment complétée et signée. **L'inscription définitive est soumise à l'accord du professeur de Judo en fonction des places disponibles.**

---

**ÉQUIPEMENT DU JUDOKA**



Le Judogi blanc (Kimono) doit être noué par la ceinture (Obi)



La gourde pour s'hydrater pendant le cours de judo



Un gel hydro-alcoolique



Les Judokas doivent se déplacer hors du tatami avec des chaussures adaptées ( Zooris, Tongs....)

---

**ATTITUDE DES JUDOKAS AU DOJO**

**PONCTUALITÉ**

Il faut être ponctuel et respecter les horaires de début de cours. Il convient d'arriver 5 minutes à l'avance .

**LE SALUT**

L'arrivée et le départ du dojo (Tatami) sont marqués par le salut.

**HYGIENE**

La désinfection au gel hydro-alcoolique des mains et des pieds à l'entrée et à la sortie du tatami est obligatoire. Les ongles doivent être propres et coupés courts. Les cheveux longs doivent être attachés. Il ne faut pas marcher pieds nus hors du tatami.

**RESPECT DES CONSIGNES**

Attendre l'autorisation du professeur de judo pour monter sur le tatami.

**COMPÉTITON** : les judokas qui souhaitent participer aux animations fédérales doivent informer le professeur de judo en début de saison (le calendrier sportif est affiché dans le Dojo , il est également diffusé sur le site Internet du club : <https://www.judojujitsugradignan.com/>)

**Assurez vous que le professeur de judo soit bien arrivé au Dojo avant de déposer votre enfant.**

**PUBLIC**

**La configuration du Dojo ne permet pas de recevoir du public.  
Seuls les pratiquants inscrits y sont admis.**